

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 65 / DECEMBRE 2010



INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de la mairie :



Lundi de 9 h à 11 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 11 h

Téléphone : 03 89 68 61 24 Fax : 03 89 68 76 17
mairie-de-muespach@wanadoo.fr Site internet : www.muespach.fr

Agence Postale Communale :

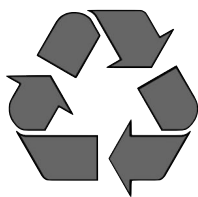
Lundi et vendredi de 14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi de 09 h à 12 h



Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

Règlement de la déchetterie communale



La déchetterie est ouverte au public
Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h

La déchetterie est strictement interdite d'accès

- En dehors des heures mentionnées
- Les dimanches et jours fériés

Ce bulletin d'information a été conçu par la commission « Information et Communication » et mis en page par Philippe Huber et Norbert Demiéville.

Les textes et photos proviennent des différentes commissions et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.

Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.

Impression par l'Imprimerie de Saint-Louis. Bulletin communal tiré à 400 ex.

Le Mot du Maire



La fête de Noël tant attendue par les enfants sages, est pour la majorité d'entre eux, un événement « magique » par lequel apparaissent des cadeaux et des *jouets par milliers* et qui reste encore pour un cercle plus restreint, une fête religieuse empreinte de vie, d'amour et de tendresse, qui enchante tout autant.

Noël, c'est aussi depuis quelques jours, l'arrivée du solstice d'hiver qui marque le passage de la nature dans la période froide de l'année, même dans la configuration de ce fameux réchauffement climatique cher à tant d'adeptes de nouvelles théories.

Laissons le libre choix des opinions à chacun et observons au travers de la lorgnette les changements portés cette année aux décorations suspendues le long de la traversée de notre village. Elles sont plus nombreuses que l'an passé et devraient plaire à nos villageois, soulagés enfin de voir Muespach éclairé des feux de Noël, illuminant avec bonheur notre « centre-village » devenu depuis peu le carrefour d'une animation toute nouvelle engendrée par l'ouverture d'une belle et bonne boulangerie, juste à côté de ce très sympathique rendez-vous chez « Caroline ». Deux autres concitoyens, dans un registre différent, ont tout autant tenté l'aventure cette année en ouvrant au public leur expertise en matière informatique. Le site communal « muespach.fr » dans son rôle d'information n'avait pas hésité à publier les coordonnées de ces deux « micro-entreprises » très dynamiques.

Bravo à ces Muespachois qui oeuvrent si parfaitement au bien être de leurs habitants.

L'année 2010 qui s'achève, aura tout autant été fertile en événements, à la fois dans le cadre de notre village – créations d'entreprises et réalisations communales- qu'au niveau de notre intercommunalité : je cite volontiers ainsi l'heureuse issue de ce très long contentieux qui opposait la commune de Grentzingen à la Communauté de Communes Ill et Gersbach. J'estime que cette « paix des braves » marque le début d'une ère nouvelle qui permettra de faire avancer significativement, enfin, l'assainissement dans nos villages.

Mais les Muespachois attendent aussi, avec impatience, l'arrivée du haut-débit ! Je peux les rassurer pour ce qui relève de l'admission de Muespach dans ce projet, même si, comme il a déjà été fait mention, il conviendra d'attendre l'amenée de la fibre optique et la connection au réseau muespachois. De « source autorisée »... c'est à dire de l'information du Conseil Général du Haut-Rhin, l'attente ne devrait pas dépasser 18 mois, ce qui me fait croire, en considération de la période déjà écoulée que cette réalisation sera effective en 2011. Je profite de ce paragraphe consacré à ce sujet pour remercier encore toutes les autorités qui ont efficacement contribué, auprès des ministères français concernés, à ce que le projet présenté par le Conseil Général du Haut-Rhin soit accepté. Je ne manquerai pas, au cours de la présentation des vœux du nouvel an, d'adresser publiquement et, individuellement à chacun de ces élus, de chaleureux remerciements.

Je suppose ainsi que l'année 2011 peut être envisagée avec un optimisme raisonné, même si les tendances du baromètre social annoncent un climat plutôt tendu voire difficile.

Trois choses importantes doivent tout particulièrement retenir notre attention au cours des douze prochains mois : l'aménagement urbain et le lancement des travaux d'assainissement, et comme je viens de l'exposer, l'arrivée du Haut-débit.

L'assainissement : pour ce qui touche Muespach, l'année 2011 est programmée pour effectuer la réalisation des travaux d'aménagement du *collecteur intercommunal* qui doit relier Muespach-le-Haut à Steinsoultz, en passant par Muespach. Ce collecteur est essentiellement destiné à collecter les effluents destinés à la Station d'Épuration (STEP). Les conduites domestiques, c'est-à-dire individuelles issues de chaque maison ne peuvent être dirigées dans ce collecteur central. La programmation des travaux d'assainissement à réaliser dans nos rues, n'est prévue qu'à partir de 2012. C'est à ce moment que la Communauté de Communes Ill et Gersbach (CCIG) va entreprendre la pose des collecteurs des eaux usées progressivement dans les rues de notre village. Réseau unitaire ou séparatif ? Le choix entre ces deux réseaux sera déterminé par les bureaux d'étude pour chaque rue devant être aménagée.

L'Agence de l'Eau : cette administration est associée au programme d'assainissement dans le cadre de la programmation des travaux. C'est elle qui gère la répartition des subventions qui vont être accordées à la CCIG. C'est elle aussi qui décide du Schéma d'installation des conduites. Pourquoi ? : il faut savoir qu'il est très important et même vital pour le bon fonctionnement de la STEP, qu'un minimum d'effluents arrivent dans la Station (minimum 25 à 30 % du volume total prévu) Ceci signifie qu'il faudra absolument être en mesure de livrer, dès 2012 - 25 à 30% - des effluents de 25 à 30% d'habitants de la Communauté de Communes Ill et Gersbach. Pour atteindre ce chiffre aussi rapidement, il faudra que les conduites d'assainissement se posent dans les rues qui offrent la plus grande concentration d'habitants. Pour Muespach, c'est évidemment la rue du 1^{er} Septembre –et son prolongement par la rue de Steinsoultz- qui a été désignée.

L'aménagement Urbain :

Assainissement de la rue du 1^{er} Septembre à Muespach : cette rue communale est particulièrement longue. Elle se prête très exactement au schéma envisagé par l'Agence de l'Eau avec l'approbation de la CCIG. Elle ne pourra cependant être assainie en une seule fois, en raison de la durée des travaux : 15 mois ! Il est donc évident que ces travaux soient menés en plusieurs tranches. La première tranche à prévoir devra encore être décidée par le Conseil municipal de Muespach. Elle devrait concerner le Centre village, en raison de plusieurs paramètres : 1-l'activité économique du secteur, 2-la mise en sécurité des usagers de la voie publique et notamment les enfants de nos écoles, et 3- l'aménagement d'aires de stationnement. Le bureau d'études qui sera choisi lors de la prochaine ouverture de plis, aura comme prévu pour mission, l'étude de l'aménagement de la rue de la Gare, mais aussi en seconde mission l'étude de l'aménagement urbain sur le tronçon de la rue du 1^{er} Septembre allant du carrefour - rue de Ferrette / rue de la Montagne- au carrefour de notre artère centrale avec la rue de la Fontaine et la rue des Champs. Ce tronçon ainsi aménagé et sécurisé permettra à nos commerces, nos écoles, notre mairie, notre église, nos cabinets médicaux et d'infirmières, de pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions.

Aménagement de la rue de la Gare : le bureau d'études mentionné dans le paragraphe précédent aura pour mission de proposer au Conseil municipal un plan d'aménagement de voirie. Il convient de savoir que divers travaux seront entrepris dans cette rue, particulièrement marquée, du moins en son centre, par une forte dégradation. La nature de ces aménagements sera dictée par les résultats de cette étude. A ce propos il faudra tenir compte dans ces aménagements, du constat souvent répété par les riverains, se plaignant du non respect de la limitation de vitesse imposée en agglomération aux véhicules motorisés.

Réfection de la plateforme sportive : le Conseil municipal lors de sa séance du mois de novembre, a fait observer, sur les recommandations de la commission communale chargée par le Maire d'évaluer la faisabilité de cette réfection, qu'il convenait d'entreprendre cette réfection dès le

printemps 2011. Les modalités techniques de cette réfection, seront portées à connaissance du Conseil au plus tard lors des deux premières séances du Conseil de l'année 2011. Un appel d'offres à candidature sera lancé par le Conseil aux entreprises de TP.

Rénovation ponctuelle de trottoirs : l'obligation faite à la commune d'entreprendre la rénovation du centre village, par suite des travaux d'assainissement, aura comme conséquence le déplacement des priorités en matière de réfection de trottoirs. Cette réfection se fera ponctuellement, d'exercice en exercice, en tenant compte du budget communal engagé au cours des 3 prochaines années. Cette rénovation sera menée, conformément à l'engagement pris : elle ne pourra cependant être programmée de façon formelle, mais ponctuelle !

Le haut-débit : pour reprendre ce que j'avais expliqué en introduction de ce Mot du Maire , il est important de savoir que le principe est acquis. Ce qui est encore en suspens, c'est la date d'exécution des travaux qui sera ordonnée par le Conseil Général du Haut-Rhin, mais aussi le coût de ces travaux dans les finances communales. Bien sûr, la commune, tout comme le Conseil Général du Haut-Rhin ont inscrit dans leur budget le financement de ce projet. Pour la commune de Muespach le budget alloué à ce chapitre s'élève à 50 000 euros. Il est cependant possible qu'il soit tenu d'être réévalué en raison même d'une diminution notable des subventions européennes allouées au Conseil Général du Haut-Rhin. Cette minoration est justifiée par un nombre plus important que prévu, de candidatures retenues au niveau national, En termes plus simples, cela signifie qu'il y eu beaucoup plus de candidatures que prévues et de ce fait, la subvention européenne versée dans le cadre de ce programme est à partager entre plus de candidats dans le cadre de cette offre. Nous ne connaissons pas encore à l'heure présente ce que représentera le surcoût de cette incidence. Néanmoins nous ne nous désengagerons pas dans cette opération.

L'année 2010 en bref :

De nombreuses décisions ont été prises par le Conseil Municipal au cours de cette année. L'animateur de ce Conseil que je suis, se félicite de fait des engagements pris, tant pour le moyen que pour le long terme, à savoir : rénovation de la rue des Acacias, aménagement de l'entrée de la rue de Steinsoultz, réfection de la rue de la Fontaine, rénovation du rez-de-chaussée du presbytère, projets concernant la rue de la Gare et le Centre Village, participation communale à l'aménagement de chemins ruraux en partenariat avec l'Association foncière de Muespach, installations de nouveaux Abribus, et enfin, actions menées dans le cadre scolaire, et projet d'école numérique en 2011 pour l'école élémentaire.

A tous les niveaux je constate auprès des membres du Conseil municipal un véritable engouement pour la chose publique muespachoise. Le désir d'améliorer le cadre de vie est de plus en plus évident, de sorte que les propositions allant en ce sens sont quasi toutes retenues par le Conseil. L'exemple de l'implantation d'une fontaine, vraisemblablement suivi d'un deuxième projet identique, est là pour consolider mes propos. J'estime, pour ces raisons, devoir féliciter vivement les Conseillères et les Conseillers municipaux de Muespach.

Il n'est pas moins vrai que de nombreuses initiatives demandent encore à être réalisées. Il convient à ce propos de rappeler que rien ne peut se faire sans apport financier. Le budget communal impliqué dans ces réalisations doit être équilibré en fonction de ses revenus. Ceux-ci, comme chacun le sait, relèvent pour partie importante de l'impôt prélevé auprès des contribuables que nous sommes tous. Vouloir ainsi faire plus, implique devoir payer plus ! Jusqu'à présent nos budgets communaux étaient le plus souvent « équilibrés » en fonction des possibilités financières de nos habitants, et de fait la commune ne recourait jamais à de lourdes hausses de l'impôt communal.

Notre volonté bien sûr est celle de ne pas bouleverser ce consensus. Nous restons ainsi attachés à ce principe dans le cadre de nos moyens, c'est-à-dire de nos projets et tenons à maintenir notre politique budgétaire. Celle-ci, cependant pourrait être différente de celle du passé. En effet, de véritables contraintes financières vont toucher les communes en raison de la rigueur budgétaire imposée par les « marchés » sur fond de marasme financier européen.

Il faudra donc « *faire avec* » et gérer au mieux « *avec ce qu'on a* » selon une expression très populaire en notre pays.

Je peux vous assurer que nous nous efforcerons d'agir ainsi, afin de gérer au mieux les priorités qui nous sont, ou seront, soumises. Parmi celles-ci, bien entendu, celles de nos *obligations* : l'assainissement, l'aménagement de notre Centre village, notre mission scolaire, et notre réponse aux besoins sociaux.

Nous avons des atouts pour nous aider en ce sens :

- pour l'assainissement : une CCIG actuellement bien structurée dans cette tâche
- pour l'aménagement du Centre-village : des bureaux d'études experts
- pour le scolaire : une équipe d'enseignants volontaires et très déterminés
- pour les affaires sociales : un Conseil municipal très engagé dans cette voix.

Je profite de cette remarque finale pour remercier et féliciter les femmes et les hommes de cette assemblée municipale, pour le travail et les efforts incessants menés dès le début de leur mandat à l'accomplissement des tâches relevant de leurs responsabilités.

Enfin, au seuil de cette nouvelle année je tiens avant toute chose à vous souhaiter une belle fête de Noël , à vous et à vos familles, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2011. Que nombreux soient réalisés vos souhaits au cours de cette année, que toutes et tous souhaitons clémentes.

Je vous invite, comme chaque année, à la cérémonie des Vœux du Maire, qui seront présentés en la salle polyvalente de Muespach en date du Dimanche 16 janvier 2011 à 10 h30. J'aurai ainsi le plaisir de vous saluer et de m'entretenir avec vous au cours de cette agréable et traditionnelle réception, rehaussée par un Vin d'honneur offert par la municipalité.

Au cours de cette réception Monsieur le Conseiller Général du Canton de Ferrette , Dominique DIRRIG remettra la médaille départementale du mérite à une personne méritante de notre village.

Cordialement, le maire Roland Haller

Note : en cette période hivernale survenue très tôt, il convient de mentionner le travail de notre équipe municipale, qui sans relâche, procède par tous les temps, au déneigement de nos rues, afin de faciliter nos déplacements. Eric et à Serge méritent ainsi la reconnaissance des habitants de notre village, et à titre personnel mes félicitations.

A ce propos il est utile de mentionner que si le déneigement se fait dans toutes les rues, le salage quant à lui n'est réalisé que dans les parties « pentues » . Les rues « plates » n'étant que dégagées, c'est-à-dire, traitées par passage de la lame de déneigement !

Ces techniques sont à présent prescrites dans le cadre de la protection de l'environnement. !

ETAT CIVIL

du 8 juin au 26 septembre 2010



1/ NAISSANCES

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
HAMMEL	Mathéo	22 juillet 2010	9 rue de la Gare
SCHOFFMANN	Léo	09 août 2010	22 rue de la Montagne
GUTZWILLER--GERARD	Nathan Ryan	23 août 2010	10 rue de la Vieille Poste
MERGLEN	Enzo Oscar	31 août 2010	13 rue de la Fontaine
ISNER--MURA	Rose Marie Andrée	20 septembre 2010	5 rue des Sapins

2/ MARIAGES

EPOUX	EPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE
N E A N T			

3/ DECES

NOM	PRENOMS	DATE ET LIEU DU DECES	ANCIENNE ADRESSE
FLIEG née HATSTATT	Alice Hortense	Le 21 juin 2010 à Altkirch	2 rue du Château d'Eau
DREYER	Philippe Germain Joseph	Le 08 août 2010 à Muespach	6 rue du 1 ^{er} Septembre
BRUN	Bernard Albert	Le 19 août 2010 à Strasbourg	3 rue du Gersbach
HEMMERLIN née GROEPPÉLIN	Jeanne	Le 13 octobre 2010 à Sierentz	81 rue du 1 ^{er} Septembr.
TRELLU	Norbert Maurice Lucien	Le 14 novembre 2010 à Mulhouse	35 rue de la Gare

Urbanisme

Les demandes déposées et délivrées en 2010 (du 8 juin au 26 novembre 2010)

Permis de Construire			
Demandeurs	Objets	Implantations	Date du permis
WACH Sammuel	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	26 juillet 2010
POINTURIER Julien	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	20 octobre 2010
JEGO Fabrice	Rénovation d'une grange en logement	Rue du 1 ^{er} Septembre	20 octobre 2010
OTT Mathieu	Maison d'habitation	Rue de la Montagne	22 septembre 2010
GUTZWILLER Jean-Luc	Garage démontable métallique	Rue de la Vieille Route	En cours d'instruction
WALTER Thierry	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	En cours d'instruction
BERRA Philippe	Maison d'habitation	Rue de la Montagne	En cours d'instruction
CULLEN Paul	Velux et modification d'une porte de garage	Rue de Steinsoultz	En cours d'instruction

Déclarations Préalables			
Demandeurs	Objets	Implantations	Date du permis
JACQUES Henri	Abri pour voiture	Rue du Ziel	15 septembre 2010
HAAB André	Piscine	Rue du 1 ^{er} Septembre	03 août 2010
SCHIESS Beat	Pose de 3 Velux	Rue de Roppentzwiller	31 août 2010
DOPPLER Christian	Panneaux photovoltaïques	Rue du 1 ^{er} Septembre	03 août 2010
ALIOTH-KOOPANN Wilhelm	Division de terrain pour création d'un lot pour construction	Rue de la Montagne	03 septembre 2010
GRANDCLAUDE Nathalie	Piscine	Rue de la Gare	31 août 2010
LESUEUR Yves	Abri de jardin	Rue du Willerhof	20 octobre 2010
HATSTATT Denis	Panneaux photovoltaïques	Rue du Château d'Eau	28 septembre 2010
Exploitation Agricole HATSTATT Catherine	Panneaux photovoltaïques	Rue du 1 ^{er} Septembre	15 septembre 2010
Exploitation Agricole HATSTATT Catherine	Panneaux photovoltaïques	Rue du Château d'Eau	28 septembre 2010
BISEL Alphonse	Ravalement des façades de la maison d'habitation	Rue des Champs	19 octobre 2010
LESUEUR Yves	Piscine couverte	Rue du Willerhof	21 octobre 2010
KREUTTER Patrick	Piscine	Rue des Côteaux	En cours d'instruction
SCHWEIZER Alfred	Sas d'entrée/Véranda	Rue du Gersbach	En cours d'instruction
BERNHARD Denis	Panneaux photovoltaïques	Rue de la Montagne	En cours d'instruction

Comptes rendus du Conseil municipal de décembre 2009 à juin 2010

Rappel : Les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

Les délibérations relatives aux affaires d'urbanismes ne sont pas reprises dans le résumé ci-dessous (voir l'état des statistiques d'urbanisme inséré dans le présent bulletin)



Séance du 07 septembre 2010

Plateforme sportive : après avoir rappelé les principales décisions prises sur la rénovation de la plateforme sportive, et notamment le retrait de la commande passée à la société TRAVAUX PUBLICS DES 3 FRONTIERES par suite du non commencement des travaux à la date prévue, Monsieur le Maire porte une nouvelle fois à l'audience de l'assemblée délibérante, la question relative à « l'utilité » de la rénovation de cette plateforme sportive. Ainsi fait-il part au conseil de ses doutes quant à la stabilité de ce plateau sportif à moyen terme, entendu que l'expérience passée démontre à l'évidence un problème de stabilité du sol. Dans la suite de ses commentaires, le maire se devait tout autant de faire part aux membres du conseil des multiples remarques formulées par le voisinage de ce plateau sportif, à propos du non respect des horaires d'ouverture de ce terrain de jeu, et des nuisances que cela entraîne, relevant aussi le fait de la pratique quasi exclusive du basket-ball aux dépens des autres activités possibles sur ce plateau sportif. Il y a de fait une certaine incompatibilité de la pratique exclusive de cette discipline sportive avec la tranquillité, sinon la quiétude auxquelles peuvent aspirer les habitants du voisinage. Pour ces motifs, et afin de clore le débat engendré par ses réflexions, le maire invite les membres du conseil à se prononcer en faveur ou en défaveur de ce projet lors d'une prochaine séance du conseil municipal, entendu qu'une décision est souhaitée au plus tard lors de la séance du mois de décembre 2010.

Réfection de la chaussée de la rue de la Fontaine : une consultation d'entreprises, selon le Code des marchés publics, sera lancée pour la réfection de l'enrobé de la chaussée de la RUE DE LA FONTAINE. L'entreprise adjudicataire sera choisie lors de la séance du Conseil municipal du 05 octobre 2010.

Trottoirs de la rue des Acacias et de la rue de Steinsoultz : pour ce qui relève du « dépassement » budgétaire du devis initial pour les travaux d'aménagement de trottoirs RUE DES ACACIAS/RUE DE STEINSOULTZ, dont le montant passe de 49.574,20 € T.T.C. à 56.292,97 € T.T.C., le maire impute ce résultat aux travaux supplémentaires engagés : à la demande de la commission « Embellissement du village » qui sollicita une prolongation du trottoir jusqu'au portique à fleurs situé à l'entrée du village, mais aussi aux reprises de travaux de calibrage des bordures de trottoirs rendues nécessaires suite à la manifestation des agriculteurs du 02 juin 2010. Le maire à ce propos invite le conseil à se reporter à sa rubrique « Le Mot du Maire » du bulletin communal du mois de juillet 2010 dans laquelle il s'exprime à propos de cette manifestation.

Rue de la Gare : Monsieur le Maire informe l'assemblée que vu la complexité de l'aménagement de la RUE DE LA GARE, il serait utile de faire appel à un cabinet d'études spécialisé en VRD pour l'élaboration technique et administratif de cette opération. Il soumet par conséquent sa proposition à l'assemblée délibérante, qui à l'unanimité émet un avis favorable. Il précise que le choix de ce cabinet se fera lors d'une prochaine séance après réception d'offres pour cette prestation.

Etanchéité d'un toit : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une intervention urgente a été réalisée pour une réfection partielle de l'étanchéité du toit du préau de l'école maternelle. Les travaux ont été confiés à la société SOPREMA de MULHOUSE pour un montant de 502,32 € T.T.C.

Fontaine dans la rue de la Montagne : Monsieur PASCAL GROELL, 1^{er} Adjoint chargé du dossier, présente le projet de construction d'une fontaine dans la RUE DE LA MONTAGNE. Il précise que l'ensemble du matériel est d'ores et déjà disponible et que seuls le tuyau d'alimentation et la prestation en régie communale restent encore à financer. Il est invité à déposer le détail de cette opération avec ses plans, auprès du Conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Ecoles : un crédit de 1.324,70 € est débloqué pour l'acquisition de nouveaux livres pour l'école primaire auprès de la société SEDRAP de TOULOUSE.

Chemins ruraux : Monsieur PASCAL GROELL, 1^{er} adjoint, président de l'ASSOCIATION FONCIERE, donne lecture de la proposition de plan de financement concernant la participation de cette association aux travaux de réfection de chemins ruraux : -année 2010 : participation d'environ 45.000 € et attribution de la dotation globale d'équipement, soit 28.000 € ; -année 2011 : participation d'environ 8.000 € et versement par l'Etat à la commune du remboursement de la T.V.A. d'environ 17.000 € ; -année 2012 : participation d'environ 8.000 € ; -année 2013 : participation d'environ 7.000 €. L'opération est ainsi soldée. Il souligne toutefois que la réalisation des travaux n'étant projeté qu'en mars/avril 2011, un décalage d'une année est à prévoir dans le calendrier ci-dessus. Le Conseil municipal prend note de ces éléments et les approuve à l'unanimité.

Abribus : Monsieur le Maire informe que la pose des deux nouveaux abris-bus aura lieu en octobre 2010 dès réception de ceux-ci.

Décorations de Noël : Monsieur le Maire rappelle que la poursuite du programme d'acquisition de 10 décors de Noël a été décidée : devis de la société DIETSCHY ELECTRICITE, de WALDIGHOFFEN, de 6.637,80 € T.T.C. approuvé à l'unanimité.

Haut-Débit : Monsieur le Maire et Monsieur CHRISTIAN GRANDCLAUDE, chargé du dossier, informent le Conseil municipal des suites du dossier du Haut-débit. Ils font part que les études du tracé sont en cours et que la municipalité est en attente d'une réunion avec l'ensemble des intervenants de cette opération comme prévu dans un courrier émanant du CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN.

Régie communale : Monsieur le Maire demande que soit engagée une réflexion sur les modalités d'arrosage des massifs floraux mis en place par la commune. Il fait part qu'une estimation a été calculée pour les heures de travaux en régie effectués par le service technique pour cette opération : elle est évaluée à environ 5.500 € pour les mois de mai à août 2010.

Information :Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été destinataire d'un courrier d'un administré, lui faisant part que les passages protégés pour les piétons ne sont pas suffisamment signalés. Il propose que la commission adéquate effectue un recensement général sur la commune de la signalisation verticale et horizontale.

Divers : les points suivants ont été abordés :

- suite du dossier de la mise en place d'un nouveau plan d'affichage de la commune
- réalisation de divers travaux dans l'école primaire (parc à vélos, traçage au sol dans la cour, révision des infrastructures électriques et divers petits entretiens) et à l'école maternelle
- projet de mise en place d'un aménagement sécuritaire le long de la RUE DU GERSBACH (le long du ruisseau) identique à celui de la RUE DE LA FONTAINE
- passage de la balayeuse après la période de chute des feuilles

Séance du 05 octobre 2010

Pose d'enrobés : le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation des travaux de réfection des enrobés de la chaussée de la RUE DE LA FONTAINE et retient la société SARMAC, de RIXHEIM, pour l'offre correspondant au montant de 40.415,23 € T.T.C.

Exploitation forestière : Monsieur le Maire présente Conseil municipal le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2011 élaborés par les services de l'ONF.

Bilan prévisionnel net excédentaire : 13.064,00 € H.T.

Gestion des déchets :Monsieur le Maire donne la parole à M. NORBERT DEMIEVILLE, Conseiller municipal, pour qu'il fasse part de ses réflexions sur la gestion des déchets, notamment les déchets verts, sur la plateforme situé RUE DU RAIL. M. DEMIEVILLE fait part notamment des problèmes liés au dépôt de ces déchets à côté de la benne. Il souligne que la population de MUESPACH attend une action concrète de la municipalité, bien que celle-ci ne possède plus la compétence en matière de gestion des déchets, qui est, faut-il le rappeler de la seule responsabilité de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH. Du débat qui s'est instauré, des pistes de réflexion suivantes ont été jugées intéressantes :

- aménagement du site actuel pour permettre notamment l'enterrement des bennes pour un déchargement plus facile par les particuliers,
- transfert de l'ensemble du site existant ailleurs (endroit à trouver, etc...)

Fêtes communales : Monsieur le Maire donne la parole à MME MARIE HELENE JONNER, adjointe, pour qu'elle fasse part des observations suivantes :

- la fête de la choucroute organisée le dimanche 3 octobre 2010 par le Conseil de Fabrique de l'Eglise s'est déroulée pour la première à la Maison du Sapeur au lieu de la salle polyvalente à la satisfaction de tous ;
- la fête de Noël des personnes âgées, quant à celle, prévue le dimanche 28 novembre 2010, devra probablement être déplacée à une autre date. L'information sera donnée aux personnes intéressées en temps utile.

Séance du 02 novembre 2010

Recensement national :Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune de MUESPACH va réaliser en 2011 le recensement des habitants de la commune. La collecte débutera le 20 Janvier 2011 et se terminera le 19 février 2011. Pour effectuer cette opération, deux agents recenseurs ont été nommés (il s'agit des époux SPRINGINSFELD ERHARD et BEATRICE). Il informe qu'une dotation de 1.919 € sera versée à la commune pour cette opération.

Plateforme sportive : Monsieur PATRICK SCHINDLER, 2^{ème} adjoint, donne un compte rendu de la réunion relative à la plate forme sportive, RUE DE LA GARE, et concernant notamment sa réfection. Il souligne, en premier lieu, qu'à l'unanimité des membres présents à la réunion, l'existence d'une plate forme a recueilli un avis favorable. Par contre, une discussion s'est instaurée pour le lieu : ancien étang, terrain devant le cimetière, terrain près de l'école primaire, acquisition d'un autre emplacement ou laisser le terrain au lieu actuel. Cette dernière solution a finalement été retenue. Vu cette proposition, des travaux de réfection seraient à prévoir, y compris pour le terrain de pétanque où des modifications mineures sont susceptibles d'être réalisées. Concernant le plateau sportif, les solutions suivantes peuvent être envisagées : la partie avant (vers la rue) (terrain de volley-ball et de street-basket) serait laissée en enrobés avec remise à neuf des marquages ; la partie arrière (mini terrain de football avec buts de handball) serait mise en stabilisé avec enlèvement des poteaux installés pour le badminton. Il propose que, si ce projet est accepté par l'assemblée délibérante, les travaux puissent être prévus dans le cadre du budget primitif 2011 et réalisés en avril 2011 avec une consultation d'entreprises à mettre en place pour janvier/février 2011. Un avis favorable est donné au lancement d'une consultation d'entreprises pour la réalisation de cette opération telle que décrite ci-dessus.

SIVU :Monsieur PATRICK SCHINDLER, 2^{ème} adjoint, délégué du Conseil municipal, vice-président du comité directeur du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE « COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL DE MUESPACH/MUESPACH LE HAUT » informe le Conseil municipal de la teneur des débats lors de la dernière séance du 12 octobre 2010 de cet organisme, et notamment du projet communal de MUESPACH-LE-HAUT de construction d'un club house sur le site même du nouveau terrain.

Ecole élémentaire : un avis favorable à la prise en charge à compter du 01 janvier 2011 par le budget communal des prestations suivantes : transport des enfants de l'école élémentaire à la piscine et retour, et les prestations du personnel de la piscine ainsi que les entrées à celle-ci est donné à l'unanimité.

Mobilier de l'école maternelle : faisant suite à la demande exprimée par Madame la directrice en raison de l'augmentation notable des effectifs de son école, l'acquisition de 15 tables et de 15 chaises a été retenue. La société DELAGRAVE, de PARIS, a été choisie pour l'offre correspondant au montant de 1.438,61 € T.T.C., sous réserve de l'accord des communes de KNOERINGUE et de MUESPACH LE HAUT.

Abribus : Monsieur PASCAL GROELL, 1^{er} adjoint, chargé de ce dossier, informe le Conseil municipal que les 2 abris-bus commandés auprès de la société ARCOMAT, de SEDAN, ont été réceptionnés. Le service technique communal a été chargé de leur mise en place aux endroits convenus. Il fait part cependant d'une opposition d'un riverain à l'édification d'un des deux abribus devant sa propriété : il évoque des problèmes de sécurité et de visibilité, de nuisances, et de l'inutilité d'une telle installation en raison du petit nombre de personnes faisant usage de cet

abribus ! Monsieur PASCAL GROELL fait observer que ces remarques ne correspondent pas à la réalité. D'une part, l'abribus entièrement vitré ne peut être une gêne à la visibilité, ni de fait à la sécurité du riverain. Les nuisances quant à elles, en raison du peu de monde concerné –aux dires même du plaignant– ne peuvent ainsi être retenues comme argument. Enfin, pour ce qui relève de la nécessité ou non d'édifier un abribus à côté de l'arrêt de bus actuel, elle relève seule de la décision du Conseil municipal, et ce, indépendamment du nombre de personnes susceptibles de disposer de cet aménagement. Considérant ces informations, le Conseil municipal décide à l'unanimité le maintien de l'emplacement prévu initialement du nouvel abribus, et l'installation **immédiate** de celui-ci.

Assainissement : Monsieur le Maire, dans le cadre des accords survenus entre la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH et la commune de GRENTZINGEN permettant la poursuite des travaux de construction de la station d'épuration à GRENTZINGEN, informe l'assemblée du démarrage des programmes d'assainissement (nouvelle tranche) devant être réalisés dans les communes de la CCIG. Chaque commune sera sollicitée à produire son schéma prévisionnel d'assainissement. Monsieur le Maire propose la réflexion de son Conseil à ce propos. Il soumet les grandes lignes directrices pouvant être retenues, en soulignant l'aspect impératif de cette procédure, dictée par la décision de l'AGENCE DE L'EAU imposant l'assainissement prioritairement dans les zones d'habitation les plus denses. Cet impératif étant lui-même lié avec l'obligation d'acheminer vers la station d'épuration de GRENTZINGEN 30 % des effluents des habitants de la CCIG au plus tard en 2013. Pour ce qui concerne MUESPACH, Monsieur le Maire expose trois propositions :

≥ la première : travaux d'assainissement au travers de la RUE DE STEINSOULTZ jusqu'au carrefour de la RUE DE LA MONTAGNE et de la RUE DE FERRETTE ; remontée dans la RUE DE LA MONTAGNE jusqu'à hauteur du pont. Ces travaux auraient pour avantage d'aménager l'entrée Ouest du village et de se connecter à l'assainissement déjà réalisé en 2006 de la RUE DE FERRETTE ;

≥ la seconde : aménagement de l'ensemble de la RUE DE LA MONTAGNE et de ses ramifications vers la RUE DE LA FORET et de la RUE DES VIGNES. Raccordement immédiat tout autant avec la RUE DE FERRETTE. Cette solution aurait pour avantage d'assainir une très forte concentration d'habitants, en conformité avec l'objectif de l'AGENCE DE L'EAU ;

≥ la troisième : assainissement de la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE à partir du croisement RUE DE FERRETTE et RUE DE LA MONTAGNE jusqu'au croisement avec la RUE DE LA FONTAINE. Raccordement tout autant avec la RUE DE FERRETTE. L'avantage de cette variante serait l'aménagement du centre village très dense en matière de circulation automobile et de stationnement, surtout depuis l'installation d'une boulangerie.

Monsieur le Maire fait tout autant observer les impératifs d'un assainissement « séparatif » qui demande l'usage de deux collecteurs : l'un pour l'évacuation des eaux claires, l'autre pour l'évacuation des eaux usées. A ce titre, précise Monsieur le Maire, il convient d'utiliser **partout** les réseaux existants. Il convient ainsi de vérifier ces réseaux par un examen réalisable par un passage « caméra », cette proposition devant encore être examinée par le Conseil de la CCIG.

Divers : Date de la réception du Nouvel An : fixée au dimanche 16 janvier 2011.

Date du repas des personnes âgées : mardi 30 novembre 2010 à la Maison des Sapeurs à partir de 11 h 30.

La Forêt de Muespach

Voici plus d'une année déjà que notre forestier, Monsieur Didier Lagrède, nous en a parlé dans le bulletin communal de juillet 2009. Comme il le disait alors, la forêt tient encore un grand rôle en tant que lieu de détente ou de refuge pour oublier notre stress quotidien, mais reste aussi une source de revenus importante dans les finances communales.

Il est vrai qu'elle a, par endroit, changé d'apparence, et c'est là que les avis divergent. *Forêt oui, mais surtout n'y touchons pas trop !* La chose est possible, mais voulons-nous vraiment un retour vers une forêt dite « vierge » ?

Depuis longtemps nous avons commencé à tirer profit de nos espaces forestiers. Trouver la bonne méthode pour gérer ce patrimoine correctement, était de tout temps chose difficile : coupes à blanc, monoculture, usage naturel de la faune comme intervenant aléatoire du reboisement, furent souvent les outils en matière de gestion forestière en ces temps là.

Actuellement la régénération naturelle, contrôlée, est la méthode utilisée. Ainsi notre forêt arrive-t-elle à se perpétuer d'elle-même. Cependant, afin de privilégier certaines essences, la main de l'homme est de temps en temps sollicitée : coupe des repousses de moindre valeur afin d'avantager la repousse d'un chêne, d'un merisier ou d'un érable par exemple.

Dans cet esprit interventionniste, nous avons procédé à la plantation de quelques chênes rouges, là où nous étions sûrs que la nature ne pouvait nous offrir que de la ronce.

Quelques endroits de notre forêt attirent cependant encore la vue du promeneur : c'est logique, on ne peut pas en quelques années seulement aboutir au résultat attendu. L'avenir devrait nous conforter du choix que nous avons fait et de la méthode choisie.

Pour les années à venir nous serons confrontés à de nouvelles contraintes : celle par exemple de la réduction des personnels de l'ONF, ou celle encore de la nécessité à devoir recourir à des entreprises privées. La technologie sera appelée à prendre de l'importance dans la gestion, tout comme dans l'exploitation forestière : par exemple par l'usage de GPS qui servira à déterminer de façon extrêmement précise les plans de coupes mais aussi l'évaluation des volumes boisés etc..

Ainsi avec le souhait que l'Histoire nous donne raison, j'espère que les muespachois, comme par le passé, continuent à respecter leur forêt et à apprécier le plaisir de pouvoir profiter de ses bienfaits .

Pour la commission « Forêt », **Hubert Hebinge**



A bsungeri Nàcht

A klàri Nàcht,

A wunderbari klari Nacht,
Dàs Starnameer, a Hemmls-Pràcht
Un da Mond wo uff eis àba lècht...

Seesch da wissi Mäntel uff da d'Mátta,
Un da Bolm, un sini düsteri Schátta,
Da velli Schnee uff da Näschter
Oh! Heb mi a betzale Fäschter...

Se mer net gleglig mer zwei
Bi dar Dunkelheit do ussa allei ?
Gall, as esch doch a bsungeri Nàcht
Die hochheilige Wienachtsnàcht !

Màch s'Harz witt üff un loss si ina,
Die Liebi wo Gott het z'Nàcht losst schina.
Gspeersch da Freda won'r is schangt
Nemm'n üff met beida Hand,
Sesch blenka dert, salla halla Starn
O da seid iss : heid eich àlli gárn...

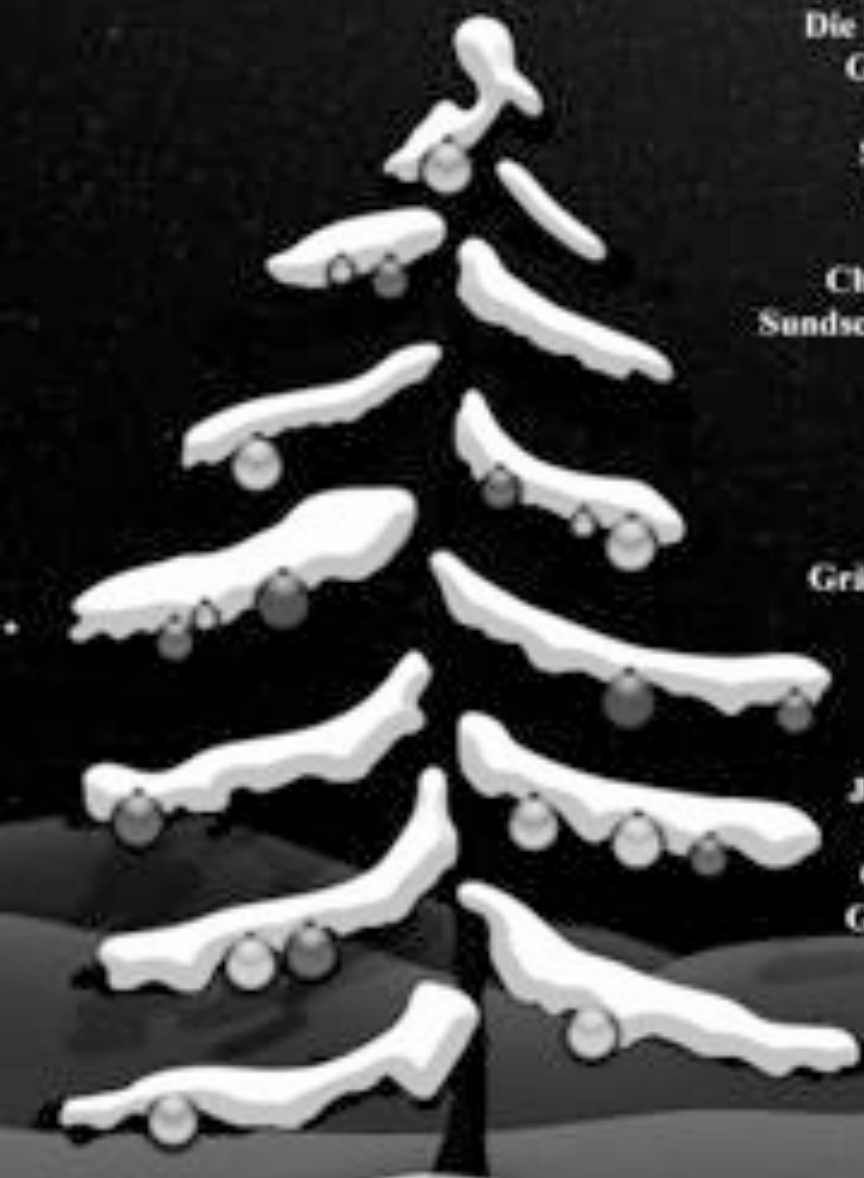
Chunim, m'r wail langsam heimszue go
Sundscht slächa nis pletzlig ebiri Chender no...

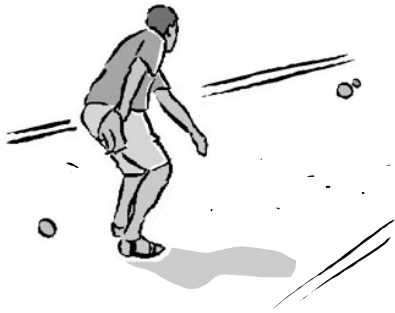
Oh! Heersch...

En d'r Witt ballt a Hund,
Gräd jetz wo's schlod die Wienachtsstund
Dü:

Üss wàs fer ma Grund,
Ballt, bi dara gsagnidi Stund
Jetz gräd da Hund ?
Ja mi liebs, ech chenn'n, der Grund:
Weisch:
O zum a eifaldiga, ärmsüligà Hund
Get's a Chreschtchendle wo chund...

• A.Schoffmann
11.11.2006





Concours de Pétanque

Cet été s'est déroulé le second concours de pétanque du village. Le mauvais temps n'a pas démotivé les joueurs de Pétanque puisque plusieurs doublettes étaient présentes.

C'est une nouvelle fois dans la joie, la bonne humeur et la franche rigolade que c'est déroulé ce concours.

Et c'est sous la pluie que c'est terminé ce concours et dans la maison des donneurs de sang et qui a vu la victoire de M. Grandclaude et de son fils qui étaient déjà sur le podium lors de la première édition.

La commission des jeunes vous donne déjà RDV le dimanche 29 Mai pour la 3^{ème} édition.

Fête de la musique

Le 21 juin, c'est déroulé sous le Préau de l'école la fête de la musique avec le groupe de théâtre, la danse, les chanteurs, chanteuses, fanfare et groupe de musique qui avaient fait le déplacement.



Cette soirée fut forte en émotion, rigolade et découverte de futurs nouveaux talents.

Et cela bien sur autour d'une agréable buvette.

Nous vous donnons déjà rdv pour le mardi 21 juin 2011 pour une nouvelle fête de la musique.

Décorations de Noël



Vu le succès 2009 de la décoration de Noël des enfants « branche de sapin avec des cadeaux » dans le village, cette opération a été reconduite cette année. De nombreux enfants ont ainsi pu décorer notre village avec des branches de sapins et des paquets cadeaux (vides !)

Joyeux Noël !!!



Muespach, le 30 NOVEMBRE 2010



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2011 **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **20 JANVIER au 19 FEVRIER 2011**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil possible.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir les statistiques rigoureusement anonymes.

Pour votre information, 2 agents recenseurs ont été nommés pour la commune de MUESPACH. Il s'agit de :

Madame Béatrice SPRINGINSFELD et Monsieur Erhard SPRINGINSFELD

Je vous remercie par avance pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire.

La Rue de la Fontaine dispose à présent de sa fontaine.

Alors que le trop-plein de l'ancien réservoir de « Moyen-Muespach » se déversait sans relâche il m'est venu l'idée de récupérer cette eau qui s'écoulait directement dans la canalisation par le haut de la rue de la Fontaine. C'est ainsi que pouvait se concrétiser cette pensée : la rue de Fontaine se doit d'avoir une fontaine. La proposition a été retenue par la commission et approuvée par le Conseil Municipal. Et voilà c'était parti.

J'avais depuis fort longtemps, repéré un ancien abreuvoir qui se devait être mis en valeur. En le plaçant à l'intersection des rues de la Gare et de la Fontaine, il pourrait à nouveau remplir son véritable rôle. Monsieur Nicolas Groell nous en a fait don gracieusement !

Venait ensuite le problème de l'alimentation en eau. Celle-ci pouvait se faire par l'utilisation d'une partie de la conduite désaffectée. Enfin grâce au travail minutieux de Monsieur Joseph Brand le raccordement à la fontaine pouvait être finalisé. La mise en place a été réalisée par nos valeureux ouvriers communaux.

Durant l'été dernier et cet été encore, de nombreuses personnes du village sont venues faire le plein de tonneaux, de bidons et de jerricanes. Même plusieurs tonnes d'eau ont été remplies grâce à cette belle réalisation. Je ne peux qu'encourager cette opération de distribution gratuite de cette excellente eau fraîche, quoique non potable, de Muespach qui peut vous servir à arroser vos jardins et vos fleurs et ainsi contribuer activement au décor floral de notre village.

A présent que le revêtement en Macadam de la chaussée est posé, l'ensemble prend encore plus de valeur.

A ce propos, il m'est venu à l'esprit un ancien chant de colonie de vacances.

Chaque jour les copains	Le matin c'est la fête
Il faut creuser un peu	Quand il faut nous laver
Si nous voulons demain	Des pieds jusqu'à la tête
Voir tous les gens heureux	Pour nous réveiller
Si nous montrons tous du courage	Chaque toilette
L'eau arrivera au village.	C'est la fête de l'eau.

Pascal Groell, octobre 2010



Une énigme résolue ...

Quand j'étais gamin et que je disais que je venais de Muespach, on me répondait à chaque fois : « Àh, besch a Supparànza ! » ce qui en bon français pourrait être traduit par « gros plein d'soupe ». Cela me chagrina un peu, car je n'avais pas l'impression que, ni moi, ni mes concitoyens étaient plus gros que les braves gens des villages alentours.

Pour sûr, j'aurais préféré être traité de Stellchràga (Col Monté), cela, convenez-en, aurait fait nettement plus chic.

Maintenant que j'ai la soixantaine, l'expression « Supparànza » n'a plus court, donc, théoriquement il ne devrait plus y avoir de « gros plein d'soupe » dans notre village...

et pourtant...

C'est bien maintenant en 2010, un peu avant Noël, que j'ai fait cette drôle de constatation:

Il me semble que nos habitants ont l'air beaucoup plus jovial mais en contre partie, je remarque chez eux (et chez moi aussi), une légère augmentation du tour de taille « a chlei Supparanzle ». Serait-ce le spectre du notre sobriquet qui vient nous faire des misères?

Après avoir parlé de ce phénomène à un de mes amis, celui-ci m'a dit que c'était probablement dû à mes nouvelles lunettes « variolux ». En effet plus je lève la tête plus la silhouette de la personne regardée augmente. Je décide donc de mettre mes lunettes de côté et d'observer les gens avec le regard moins perçant. Et que vois-je ? Les gens de Muespach ont effectivement grossi ! Il est vrai, nettement moins qu'avec des lunettes sur le nez, mais quand même un petit peu...

Comme cela m'intrigue au plus haut point, j'en parle à notre cher docteur qui, croyez le ou pas, me confirme une augmentation pondérale d'une bonne partie des Muespachois (et Muespachaises) et ce depuis fin de cette année.

Piqué par la curiosité, je poursuis mon enquête. Après mûre réflexion il ne me reste que deux explications à ce phénomène : soit les gens font moins d'exercices soit ils mangent plus. En observateur avisé, je ne constate aucune diminution de la dépense physique de mes concitoyens. Bien au contraire, il semblerait que l'exercice sportif soit en augmentation dans le village (jogging, vélo, groupe de marche etc).

Par conséquent il ne reste plus que le point « nutrition » ... et là, d'un seul coup, j'ai l'illumination : « Bon Dieu, mais c'est bien sûr », pour la première fois, et ce depuis la mi-octobre de cette année, nous mangeons enfin du pain frais à Muespach. Du pain frais, ah pour sûr, nous en rêvions souvent ! Mais pour avoir droit à ce privilège il faut un boulanger. Et de mémoire de Muespachois, de boulanger nous n'en n'avons jamais eu.

Et voilà que maintenant c'est chose faite et je dirai bien faite, car le pain de notre jeune boulanger est tout simplement délicieux. Ce qui, en toute logique, explique notre embonpoint !!!

Pour conclure je dirai ceci : Rémi, grâce à son délicieux pain, a réveillé le « Supparànza » qui sommeillait en nous.

Et je pense que vous êtes tous de mon avis : mieux vaut être un « Supparànza » qui mange du pain frais, que d'être un beau « Stellchràga » qui mange du pain dur !

André Schoffmann

PS : toute cette petite histoire n'est que pure imagination vous l'aurez compris, sauf notre boulanger et son bon pain qui, eux sont bien réels... et les « Stellchràga » sont bien sûr nos amis !



La Boulang'



Depuis toujours, Rémy Schumacher rêvait d'être à la tête de « sa » boulangerie. Mais après avoir acquis les bases du métier, il n'a pu résister à l'attrait, avant tout financier, de la Suisse. Cependant l'idée d'ouvrir sa propre affaire le taraudait presque inconsciemment, surtout lorsqu'il passait devant l'ancienne épicerie du village.

Un jour, il en a parlé avec son épouse Catherine qui a adhéré au projet. Le jeune couple (33 et 34 ans et deux enfants !) a décidé de se lancer en s'installant dans les locaux occupés auparavant par la boucherie-épicerie Hatstatt, un emplacement quasi-idéal entre le restaurant et la poste, et non loin de l'école et de l'église.



« Nous avons obtenu l'aide des Grands Moulins de Strasbourg et de l'enseigne «Banette» ainsi que le soutien de la chambre de

Métiers. Car pour ouvrir notre commerce, nous nous sommes vite aperçus qu'il fallait aussi maîtriser d'autres éléments que la seule fabrication du pain ! ». Et puis le couple s'est lancé dans l'aventure. Le 5 octobre dernier, « La Boulang' » a ouvert ses portes et ce fut la ruée. « Très vite, notre production a largement dépassé nos espérances, notamment la production de viennoiseries. « Nous proposons trois fournées par jour : une au petit matin, une à 10h et une autre à 15h (en fonction de la demande). Les clients ont le choix entre trois types de banettes, des bâlois, des flûtes, des ficelles ; le tout pétri à la main. Sans oublier des produits divers pour les mariages (pains surprise, moricettes, canapés, sandwiches) ».



Devant le succès rencontré par sa boulangerie, Rémy a déjà engagé un autre boulanger pour le seconder au labo. Et même s'il faut travailler dur et se lever tôt, Rémy ne regrette en rien ses choix. « J'ai privilégié l'amour du métier au reste ». Et son épouse est totalement sur la même ligne.

***** Découvrez les Buches de Noël *****

Boulangerie-pâtisserie «La Boulang'»
27 rue du 1er-septembre - 68640 Muespach
Tél. 03 89 89 37 98 - laboulang0648@orange.fr

Repas de Noël des Retraités



Incontestablement le repas de Noël des personnes retraitées fut cette année encore une belle rencontre quasi familiale, qui devait rassembler dans le foyer des Sapeurs, ceux et celles qui répondaient à l'invitation que leur adressaient les associations villageoises et la Mairie. Monsieur Ott Edmond et le Maire, devaient quant à eux représenter ces deux « institutions ».

Après les paroles de bienvenue formulées par Monsieur Ott, le Maire invité à prononcer son petit discours traditionnel, ne manqua pas en préambule, de remercier toutes les associations participantes à la réalisation de cette rencontre, mais aussi les personnes responsables tout au long de l'année au sein de la commune, des services sociaux et des personnes âgées. Furent mis ainsi à l'honneur à la fois Madame Jonner Marie-Hélène et bien entendu Monsieur Jean-Claude Kuntz, respectivement adjointe au maire et conseiller municipal.

Après avoir rappelé les événements majeurs survenus tout au long de l'année quasi achevée, le maire s'amusa de constater que le choix d'un mardi après-midi pour cette rencontre n'est pas si déplaisant, d'autant dit-il malicieusement encore, que les motifs d'ordre professionnel ne risquent pas d'être avancés vu l'âge des invités !

En conclusion, le maire ne manqua pas d'adresser à l'assistance son message de Noël, mais aussi son souhait sincère adressé à toutes et à tous, de vivre une bonne année 2011, heureuse pour tous, et clémente pour le village.

Le repas aux dires de tous, fut excellent et copieux, les vins et liqueurs ne manquèrent point, et l'ambiance, rehaussée par la Chorale Sainte-Cécile de Muespach et les Chanteurs de l'Amitié de Muespach-le-Haut, sous la direction de ce nouveau chef exceptionnel et plein de talents, Guillaume Ueberschlag, fut empreinte de tendresse et de douceur. Tous se rappelleront ainsi avoir entendu ce jour, en ce lieu, ce magnifique Tebe Poem –chant russe exceptionnel- à 4 voix, et d'avoir pu tout autant chanter de concert, sous la direction de Guillaume, notre merveilleux chant de Noël, *Stille Nacht Heilige Nacht*.....à en avoir les larmes aux yeux, pour l'avoir entendu.

Bien tardivement alors, les convives se levaient, presque à regret, se donnant rendez-vous, l'an prochain en ce futur Mardi 29 Novembre 2011. A bientôt chers amis !

La Passion d'une Famille

Christian et Nathalie sont éleveurs de vaches allaitantes de race Limousine.

C'est une passion pour Christian qui a repris l'exploitation familiale en 1986 et qui a transmis sa passion à son épouse et à ses enfants Jérôme et Julien. Au début ils avaient toute sorte de races : Montbéliarde, Prim'Holstein, Charolaise, Limousine, ...



Depuis 2007, tous les broutards de 9 mois sont vendus à Knoeringue chez un boucher. Le choix de la filière courte permet de ne pas dépendre des marchands de bestiaux et assure une meilleure valorisation de ces animaux en boucherie pour la qualité de la viande: gustative,

tendre et savoureuse. À la naissance les jeunes mâles sont castrés devenant ainsi des bœufs pour une meilleure qualité de la viande. Toutes les vaches et génisses sont saillies par monte naturelle.

Le taureau est choisi par des inspecteurs du Herd-book Limousin afin d'améliorer la qualité génétique du troupeau qui compte aujourd'hui 57 têtes.

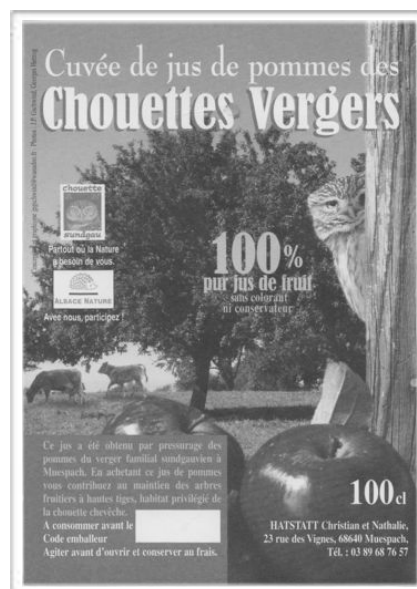


La limousine est une race rustique qui s'adapte très bien dans le Sundgau. C'est une race à viande vèlant facilement.

Tous les bovins sont en pâture de mai à novembre. Pendant l'hiver ils sont nourri à l'enrubannée, au foin à volonté et aux céréales.

Les jeunes veaux tètent leur mère jusqu'à l'âge de 9 mois.

Nathalie a eut l'idée de transformer toutes les pommes de leurs vergers en Jus de Pommes avec le soutien d'Alsace Nature et la LPO (ligue de la protection des oiseaux) qui leur fourni les étiquettes des bouteilles. Le jus de Pomme est vendu à leur domicile et à la boucherie 'Chez Mathieu' à Knoeringue.



Nathalie et Christian HATSTATT

23 rue des Vignes - 68640 Muespach

Tél : 06 87 05 72 89 - nat.hatstatt@numeo.fr

La Page des Sapeurs Pompiers

**Sapeurs Pompiers - CI de Muespach
CIS III et Gersbach - SDIS Groupement SUD**

« Porter haut les valeurs Sapeurs-Pompiers et œuvrer pour l'excellence du service public de secours », une tâche qui devient de plus en plus difficile et contraignante.

«S'ouvrir aux autres et communiquer notre passion».

Le partage est le pivot dans toute communication. Il entraîne l'échange et génère la connaissance des autres. Car bien se connaître permet également de répondre précisément aux attentes avec justesse et pertinence.

Toute personne, quelle qu'elle soit est la bienvenue au sein de notre organisation dès qu'elle a le désir et la volonté d'aider les autres.

Pour nous, être au service de la population et de leur bien être, demande de la rigueur et un sens élevé des responsabilités. Pour cela une formation et le maintien des acquis est une chose primordiale. De ce fait, il appartient à chacun d'entre nous, de puiser en soi, la ferveur de s'engager, la volonté d'agir, et toujours trouver l'énergie de se dépasser pour le bien être de tous. Ce défi quotidien, nous essayons de le relever avec fierté et avec l'esprit d'aller encore plus loin dans la qualité de service.

Un authentique état d'esprit pompier empreint d'humilité et de confiance est le signe fort d'une organisation, où chacun trouve sa place.

La réussite d'ailleurs prouve que travailler dans un esprit d'équipe et une ambiance conviviale permet la réalisation des plus grands rêves. L'implication des uns et des autres est vitale quel que soit leur le niveau de qualification, car la réussite collective découle en fin de compte de la réussite individuelle.

En France, en cinquante ans presque la moitié des centres d'interventions ont été fermés. Cette hémorragie a tendance à s'accroître car les CPI sont jugés non-rentables, un véritable non-sens économique car sans centre de secours et sans volontaires à quoi bon parler de coût et de financement.....Peut-on tout prévoir ?

Pourquoi a-t-il fallu remplacer les bénévoles par des volontaires rémunérés avec une structure centralisée et qui à présent représente une lourde charge pour les collectivités territoriales?

En 2010, le coût moyen des services d'incendie et de secours s'élève à soixante dix neuf euros par habitant.

A cette occasion, je souhaite honorer nos camarades sapeurs pompiers de part le monde, disparus en service commandé dans l'accomplissement de leur devoir, mais également tous ceux qui ont été blessés et qui à présent ne peuvent plus assumer leur fonction. Je profite de cette occasion pour formuler une pensée amicale pour Philippe Dreyer, membre vétéran qui nous a quitté cette année.

Cette chanson de Garou résume bien l'état d'esprit :

*Tant d'amis sont partis
Du jour au lendemain,
Que je sais aujourd'hui
Qu'on peut mourir demain.
On a beau tout avoir,
L'argent, l'amour, la gloire
Il y a toujours un soir
Ou on se retrouve seul
Seul au point de départ.*

*Et si tu crois que c'est fini , jamais
C'est juste une pause un répit
Après les dangers
Et si tu crois que j'ai eu peur , c'est faux
Et si tu crois que j'ai eu tort, attends
Et si tu crois que je t'oublie
Ouvre ton cœur et écoute*



Il faut à présent pour ma part, tout doucement penser à passer le flambeau aux plus jeunes qui sauront adapter et perpétuer cette belle activité et ainsi assurer une protection rapprochée à la population Muespachoise.

Cette année encore pour la vente des calendriers, j'aimerais très sincèrement remercier tous les villageois pour votre fidèle geste de soutien et de solidarité, toujours renouvelé, à l'égard de notre Corps. Cela me touche tout profondément.

A présent, au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, un Joyeux NOËL, et formule pour tous de véritables désirs de santé, bonheur, paix et de sérénité pour cette nouvelle année 2011.

Le chef du C.I. de Muespach, Major Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au 03 89 68 71 36

Le Téléthon à Muespach



Sous l'impulsion de Henri Jacques et de Jean-Claude Kuntz, conseillers municipaux attachés aux affaires sociales et aux manifestations villageoises, une équipe de jeunes volontaires fut recrutée parmi la jeunesse muespachoise. La mission qui allait leur être confiée était simple : récolter des dons au profit du Téléthon 2010.

Une dizaine de jeunes gens, garçons et filles répondirent ainsi à cet appel. La moyenne d'âge ne dépassant guère les 15 ans, laisse entendre s'exprimer le héros de Corneille dans le Cid :

*« Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées,
La valeur n'attend point le nombre des années »,*

.....et de fait le choix fut bon. En date du samedi 5 décembre de cette année, à l'heure indiquée, toute cette organisation mise en place se mit en route pour parcourir toutes les rues de notre village, afin de proposer aux habitants, dans le cadre de l'opération du Téléthon, des manalas au prix de 1,50 euros la pièce, en rappelant de surcroît que tous ces petits bonhommes sont délicieux à manger.

Après deux heures passées à proposer leur marchandise, les paniers furent vidés. Plus de 450 « manalas » furent ainsi déposés chez nos concitoyens ! La récolte de fonds, directement proportionnelle à cette distribution s'ajoutera au chiffre des dons enregistrés au niveau national pour cette juste cause. Elle s'ajoute aussi aux dons collectés par l'organisation mise en place par la Communauté de Communes Ill et Gersbach, cette année encore très impliquée dans ce Téléthon national.

Au retour de cette tournée, l'équipe des jeunes bénévoles, quelque peu transie par le froid ambiant fut soulagée par un petit goûter chez « Caroline ». Les visages d'Anthony, de Benjamin, Mélanie, Thomas, Anaïs, Amélie, Mélinda, Naomie et Louis, ainsi que Jordan venu d'Oberdorf seconder ses copains, mais aussi de Thomas, H. et Laurence, sans oublier celui d'Anne Berthet reflétaient cette joie du devoir accompli. Bravo à cette belle équipe, avec les encouragements qu'ils méritent, d'autant que ces mêmes jeunes reprennent dès samedi prochain à cœur leur prochaine mission : celle de participer pour la deuxième année consécutive à la décoration de Noël de la traversée de notre village.

Le Club Sans souci,

Le club a repris ses activités du mardi après-midi. Un appel est lancé à toutes les personnes retraitées ou âgées de plus 60 ans à rejoindre ce club. N'hésitez pas, venez les mardis après-midi de 14 h à 17 h 00 au foyer de l'ancienne gare découvrir et participer aux loisirs pratiqués par le club. Vous serez les bienvenues.



La section des « marcheurs sans souci » qui a été créée en 2008, se retrouve tous les jeudis après-midi pour sa traditionnelle randonnée pédestre à travers notre Sundgau et même au-delà de nos frontières, découvrant et admirant ainsi les différents paysages en toutes saisons.

Chanson d'automne de Paul Verlaine

*Les sanglots longs
Des violons
De l'Automne
Blessent mon coeur
D'une langueur
Monotone.*

*Tout suffocant
Et blême, quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure;*

*Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
Deçà, delà,
Pareil à la
Feuille morte*



Notre Escrimeur ...

Le début de saison de Bastian Huber a été marqué par un arrêt de ses entraînements à cause d'un souci à un genou dû à sa croissance. Ce n'est que mi-novembre qu'il a pu reprendre son sport favori, 15 jours avant les championnats d'Alsace qui se sont déroulés les 4 et 5 décembre.

Malgré le manque d'entraînement, Bastian réussit à monter sur la 2ème place du podium régional dans sa catégorie Fleuret minime. Il a également tenté sa chance en équipe Fleuret cadet (en surclassé). Son équipe a remporté la victoire face à l'équipe de Strasbourg (2ème) et à celle de Mulhouse (3ème).

Bonne reprise Bastian et Bravo !!!

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS EN 2011

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX
JANVIER	Dimanche 16 Dimanche 23	Réception du Nouvel An Municipalité Fête patronale inter-paroissiale	Salle Polyvalente Eglise Muespach puis Salle Polyvalente Muespach Haut Maison du Sapeur
	Samedi 29	Assemblée générale amicale S.pompiers	
FEVRIER	Mercredi 07 Samedi 12	Don de sang Vente de cartes de membres des Donneurs de Sang	Salle Polyvalente
	Dimanche 27	Repas Carpes frites S.pompiers	Village Maison du Sapeur
MARS	Dimanche 13 Samedi 26 Dimanche 27 Non déterminé	Vente cartes soutien Batterie-fanfare Marche populaire « Opération Haut-Rhin propre	Village Salle Polyvalente Muespach Ht « Village et alentours
	Samedi 02 Dimanche 03 Vendredi 22 Mercredi 27	Assemblée générale Donneurs de Sang Carpes frites FC Muespach Chasse aux oeufs Don de sang	Salle Polyvalente Salle Polyvalente Muespach Ht Préau école primaire Salle Polyvalente Muespach Ht
MAI	Dimanche 08 Samedi 21 Dimanche 22 Dimanche 22 Dimanche 29	Randonnée pédestre Donneurs de sang Excursion de l'amicale des S.pompiers « Exposition d'art artisanal Concours de pétanque	Salle Polyvalente Maison du Sapeur Terrain rue de la Gare
	Samedi 11 Dimanche 12 Mardi 21	Expo-bourse véhicules anciens « Fête de la Musique	Foyer de la Gare «
JUIN	Samedi 02 Dimanche 03 Samedi 09 Jeudi 14	Sortie récréative Batterie-fanfare « Soirée tricolore Donneurs de Sang Cérémonie de la Fête Nationale	Salle Polyvalente Monument aux Morts
	Vendredi 05 Dimanche 21	Don de sang Marché aux puces amicale S.pompiers	Salle Polyvalente Rues Côteaux, Gare, Fontaine
SEPTEMBRE	Dimanche 11	Portes ouvertes club « Sans Souci »	
OCTOBRE	Vendredi 28	Don de sang	Salle Polyvalente Muespach Ht
NOVEMBRE	Dimanche 06 Dimanche 06 Samedi 26 Mardi 29	Vente calendriers amicale S.pompiers Carpes frites FC Muespach Collecte Banque Alimentaire Repas des personnes âgées	Village Salle Polyvalente Muespach Ht Mairie
	Samedi 03 Samedi 03 Samedi 10 Mardi 13	Téléthon Soirée Ste-Barbe des S.pompiers Mise en place des décorations de Noël par les enfants Fête de Noël du club « Sans Souci »	Village



7 FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. Ne tentez pas les voleurs en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en composant le 17 sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manœuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Quelques travaux réalisés en 2010

